

## Préface



L'édition 2021 de la série sur l'administration fiscale contient, comme les précédentes, des informations comparatives sur les performances des administrations fiscales des économies avancées et émergentes du monde entier, et a pour objet de décrire les grandes tendances de fond qui se dessinent ainsi que les défis à relever. Cette publication, dont la première édition est parue en 2004, a vocation, et c'est là que réside tout son intérêt, à aider les administrations, les États, les contribuables et les autres parties prenantes à réfléchir aux domaines dans lesquels l'efficacité et l'efficacités de l'administration de l'impôt pourraient être améliorées et aux moyens d'obtenir ces améliorations, notamment en apprenant de l'expérience des autres.

Élargir notre horizon n'a jamais été aussi important face à un monde qui s'est transformé de façon imprévisible à divers égards depuis la publication de l'édition 2019, et qui nous met aux prises avec de nouveaux défis tout en nous offrant des solutions inédites. La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences sur la vie d'une multitude de personnes à l'échelle mondiale et le spectre des actions engagées par les pouvoirs publics pour apporter un soutien aux citoyens et aux entreprises pendant cette période difficile est très étendu. Parallèlement, en raison des restrictions aux contacts physiques, la pandémie a accéléré la transformation numérique des administrations, et les administrations fiscales sont aux avant-postes de ce processus.

L'une des tendances mises en évidence dans les éditions récentes de la série, comme dans la présente édition, est l'essor de l'administration en ligne observé ces dernières années; les administrations fiscales investissent massivement dans la transition vers la multiplication des démarches en ligne. Il en résulte non seulement une amélioration des services rendus, un allègement des formalités et une amélioration de la discipline fiscale, mais aussi une résilience accrue chez nous tous. Parce que je dirige moi-même une administration fiscale, il m'est immédiatement apparu clairement que l'offre de services numériques nous serait d'une aide précieuse pour apporter une réponse à la crise. Notre aptitude à passer au numérique nous a permis d'endosser rapidement nos nouvelles responsabilités d'aide au déploiement des mesures de soutien gouvernemental par l'ensemble des administrations, et de faire en sorte de continuer à offrir des services efficaces aux contribuables même en période de distanciation sociale et de télétravail.

Si les données présentées dans l'édition 2021 se rapportent aux exercices budgétaires clôturés en 2018 et 2019, et si les effets de la pandémie ne seront attestés que par les données publiées dans les éditions futures, les exemples fournis par les pays qui figurent dans la publication montrent la rapidité avec laquelle les administrations fiscales ont

réagi face à leur nouvel environnement. Dans de nombreux cas, les administrations ont dû assumer une hausse de la demande de services numériques et améliorer les services existants ou en développer de nouveaux, souvent dans des délais serrés. En tant que Président du Forum de l'OCDE sur l'administration de l'impôt et que Commissaire de l'Agence du revenu du Canada, je tiens à féliciter mes propres équipes ainsi que mes homologues et leurs agents pour le travail exceptionnel accompli durant la pandémie.

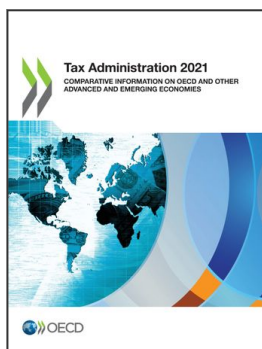
Enfin, j'aimerais remercier les agents des administrations fiscales qui ont été associés à la production de ce rapport instructif et riche d'informations de même que le Secrétariat de l'OCDE pour son travail de rédaction et de mise en forme de la présente publication. Je vous encourage à en faire bon usage, ne doutant pas que les informations qu'elle contient nous seront utiles au moment où nous commençons à entrevoir la sortie de la pandémie, et qu'elles nous aideront à prendre conscience de nos atouts et de nos faiblesses ainsi que des défis qui nous sont lancés à titre tant individuel que collectif. La possibilité nous est en effet donnée non seulement de mieux appréhender ce que nous pourrions entreprendre dans nos pays respectifs, mais aussi de repérer les domaines dans lesquels les administrations fiscales nationales peuvent oeuvrer de concert à l'amélioration des services rendus aux contribuables du monde entier.



Bob Hamilton

Président du Forum de l'OCDE sur l'administration de l'impôt

Commissaire de l'Agence du revenu du Canada



Extrait de :

## Tax Administration 2021

Comparative Information on OECD and other Advanced and Emerging Economies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/cef472b9-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Préface », dans *Tax Administration 2021 : Comparative Information on OECD and other Advanced and Emerging Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/254a71ff-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.